Service public fédéral
Emploi, Travail et Concertation sociale

Date de validité : 01/07/2019
Dernière adaptation: 13/09/2019

2260000 Commission paritaire pour les employés du commerce international, du transport et de la logistique

Prime annuelle 1
Ecochèques 1
Chèques-repas ou indemnité de repas (employés itinérants) 1
Pension complémentaire 1
Suppléments de salaire travail en équipes- travail de nuit – travail du week-end – jours fériés 2
Un supplément spécial pour les week-ends et les jours fériés légaux (commis de rivière) 2
Suppléments de salaire régimes de stand-by 2
Frais de transport 2
Idemnité vélo 2

Les CCT mentionnées ci-après peuvent être consultées sur le site du SPF ETCS : *http://www.emploi.belgique.be/searchCAO.aspx?id=4708*

Prime annuelle

CCT du 1er juillet 2019 (152905)
Conditions de rémunération
Articles 1, 14 et 23.
Durée de validité : 1er juillet 2019 pour une durée indéterminée.

Ecochèques

CCT du 1er juillet 2019 (152905)
Conditions de rémunération
Articles 1, 17 et 23.
Durée de validité : 1er juillet 2019 pour une durée indéterminée.

Chèques-repas ou indemnité de repas (employés itinérants)

CCT du 1er juillet 2019 (152905)
Conditions de rémunération
Articles 1, 21 et 23.
Durée de validité : 1er juillet 2019 pour une durée indéterminée.

Pension complémentaire

CCT du 6 novembre 2017 (143.068)
Régime de pension complémentaire sectoriel social
Tous les articles
Durée de validité : 1er janvier 2018 pour une durée indéterminée.

Suppléments de salaire travail en équipes- travail de nuit – travail du week-end – jours fériés

CCT du 7 septembre 2009 (95.863)
Supplément de salaire pour certaines prestations de travail
Articles 1, 2, 5.
Durée de validité : 7 septembre 2009 pour une durée indéterminée.

Un supplément spécial pour les week-ends et les jours fériés légaux (commis de rivière)

CCT du 1er juillet 2019 (152905)
Conditions de rémunération
Articles 1, 13 et 23.
Durée de validité : 1er juillet 2019 pour une durée indéterminée.

Suppléments de salaire régimes de stand-by

CCT du 7 septembre 2009 (95.863)
Supplément de salaire pour certaines prestations de travail
Articles, 1, 3 , 5.
Durée de validité : 7 septembre 2009 pour une durée indéterminée.

Frais de transport

CCT du 12 juin 2017 (140.024)
Intervention patronale dans les frais de transport
Tous les articles.
Durée de validité : 1er janvier 2017 pour une durée indéterminée.

Idemnité vélo

CCT du 12 juin 2017 (140.024)
Intervention patronale dans les frais de transport
Articles 1, 6, 9-10.
Durée de validité : 1er janvier 2017 pour une durée indéterminée.